

LE KELMIS MAGAZINE

kelmis atelier creatif
la calamine

FERIENCAMPS & KREATIVE
KURSE FÜR KIDS,
JUGENDLICHE UND
ERWACHSENE

STAGES DE VACANCES &
ATELIERS CREATIFS POUR
ENFANTS, ADOS ET ADULTES

Portrait

DUO CRÉATIF

L'Atelier créatif dans notre commune a de grands objectifs. Sa directrice Linda Hompesch (à droite) et son associée Deborah Dütz veulent élargir l'offre et accéder à la catégorie de subvention no 4 de la Communauté germanophone. Deborah est responsable de l'organisation des ateliers et a su insuffler un vent nouveau concernant l'offre. Ainsi, l'Atelier créatif propose désormais des Girl's Days et encadre des enterrements de vie de jeune fille.

Page commerciale

La bijouterie Schyns est une institution de la rue de l'Église. Portrait des trois femmes à la tête de cette boutique.

Élections

Le dimanche 13 octobre se tiendront les élections communales. Nous vous présentons toutes les informations utiles concernant ce scrutin.

Photos

C'était la rentrée des classes début septembre. Retrouvez les photos des nouveaux élèves de première année primaire.

PRÉFACE

Chères lectrices,
chers lecteurs,

La super année électorale 2024 entre dans sa dernière ligne droite. En octobre, ce sera au tour des communes et des provinces de renouveler leurs assemblées. Pour sa 15e édition, le Kelmis Magazine vous donne toutes les informations importantes concernant le scrutin communal.

Votre nouveau magazine vous propose également de nombreux sujets de société intéressants. Découvrez, par exemple, un portrait des deux femmes qui font vivre l'Atelier créatif et leur travail formidable pour obtenir des subventions de la Communauté germanophone. Deborah Dütz et Linda Hompesch vous invitent à plus de créativité.

Pendant ce temps, la vie scolaire reprend son cours. Vous retrouverez sur cinq pages photo tous les nouveaux élèves entrés en première année primaire début septembre. Le photographe s'est arrêté aux écoles communales de La Calamine, de Hergenrath ainsi qu'à l'Athénée César Franck. Nous souhaitons à tous les enfants beaucoup de succès dans ce nouveau chapitre !

Le succès, la bijouterie Schyns, située dans la rue de l'Église, y goûte depuis de nombreuses années. L'entreprise familiale, gérée par trois femmes, est au centre du deuxième épisode de la nouvelle page consacrée aux commerçants et commerçantes de notre commune.

Enfin, nous vous parlerons du 40e anniversaire des festivités de la rue Driesch. Cette belle initiative réunit chaque année à la mi-août plus de 100 personnes autour d'animations pour petits et grands. Une telle longévité mérite qu'on s'y attarde.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne lecture.

Luc Frank et Mirko Braem



Luc Frank
Bourgmestre



Mirko Braem
Échevin

MENTIONS LÉGALES

EDITEUR RESPONSABLE: Commune de La Calamine, bourgmestre Luc Frank

RÉDACTION: Patrick Bildstein.

Relecture et adaptations: Verdictéo (Véronique Mercier)

MISE EN PAGE: Nathalie Kohl, Patrick Bildstein **PHOTOS:** Patrick Bildstein, Atelier créatif, comité de fêtes rue Driesch, Bijouterie Schyns

IMPRESSION: Imprimerie Aldenhoff

TIRAGE: 5300 exemplaires, trimestriel.
Réimpression uniquement avec l'autorisation préalable du collège communal de La Calamine, Rue de l'Église 31, 4720 La Calamine

SOMMAIRE

PRÉFACE

P. 2

INFOS PRATIQUES SUR LES ÉLECTIONS COMMUNALES

P. 4

Le dimanche 13 octobre prochain, les élections communales auront lieu en Belgique. Deux pages sont consacrées à ce scrutin qui a lieu tous les six ans. Vous y trouverez toutes les informations utiles.

L'ATELIER CRÉATIF TOUJOURS PLUS HAUT

P. 6

L'Atelier créatif de notre commune fait actuellement partie de la catégorie de subvention no 3 de la Communauté germanophone. La responsable Linda Hompesch et sa collaboratrice Deborah Dütz ont considérablement élargi l'offre.

ALBUMS PHOTO DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

P. 8

Début septembre, de nombreux écoliers et écolières de notre commune sont entrés en première année primaire. Nous leur rendons hommage avec cinq pages de photos.

LES SERVICES DE LA COMMUNE

P. 9

LA BIJOUTERIE SCHYNS DANS SON ÉCRIN

P. 14

Deuxième partie de notre page consacrée aux entrepreneurs et entrepreneuses : cette fois, c'est la bijouterie Schyns, située dans la rue de l'Église, qui est à l'honneur. L'entreprise est dirigée par un trio de femmes.

FESTIVITÉS DE LA RUE DRIESCH : UNE TRADITION VIEILLE DE 40 ANS

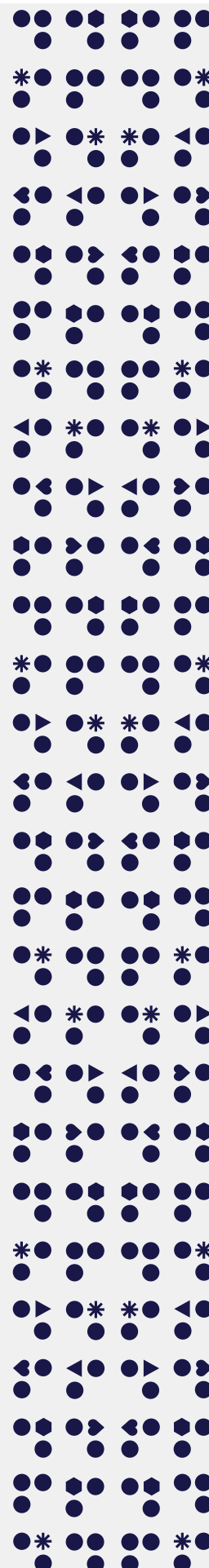
P. 16

Chaque année, vers la mi-août, les habitants et habitantes de la rue Driesch font la fête. L'événement a été créé il y a 40 ans et accueille chaque année plus de 100 visiteurs et visiteuses, toutes et tous habitué(e)s de la rue.

Propositions de sujets, suggestions, critique ?

Votre interlocuteur : Patrick Bildstein, +32 (0)477 84 31 20 ou patrick.bildstein@kelmis.be

www.kelmis.be



UN VOTE POUR SIX ANS



Les élections communales ont lieu tous les six ans.

Le 13 octobre 2024, les élections communales et provinciales se tiendront dans les 581 communes du pays. Dans ces deux pages, l'accent est mis sur le scrutin communal, qui a lieu tous les six ans.

Tous les Belges âgés de 18 ans et plus qui remplissent les conditions pour voter sont légalement tenus d'aller voter. Si vous ne votez pas, vous risquez des sanctions. Si vous vous absentez sans justification au moins quatre fois en quinze ans, vous serez radié des registres électoraux pendant dix ans et, pendant cette période, vous ne pourrez être ni nommé, ni promu, ni décoré par une autorité publique.

Les Européen(ne)s et les non-européen(ne)s peuvent également voter aux élections communales, mais doivent pour cela respecter certaines règles que l'on peut lire en détail sur le site suivant : <https://electionslocales.wallonie.be>. Vous y trouverez toutes les informations utiles sur le scrutin du 13 octobre.

Voici quelques exemples de ces informations:

La commune envoie aux électeurs une invitation à voter par la poste au moins 15 jours avant la date du scrutin. L'invitation à voter précise quand et où voter le jour du scrutin.

APPORTER LA CONVOCATION

Si l'invitation à voter ne peut pas être envoyée, elle est déposée à l'administration communale. Vous pouvez l'y retirer jusqu'à midi le jour du scrutin.

Les électrices et électeurs doivent apporter leur convocation au bureau de vote le jour du scrutin et se munir de leur carte d'identité. Dans notre commune, les bureaux de vote se trouvent à l'école communale de La Calamine et à l'école communale de Hergenrath.

En cas d'oubli de la convocation, les personnes concernées ne pourront être admises à voter que si le président du bureau de vote reconnaît leur identité.

Après les élections, les sièges sont répartis dans chaque commune selon la méthode dite de la proportionnalité, c'est-à-dire en fonction de la force proportionnelle de chaque liste. Concrètement, chaque liste obtient un nombre de sièges proportionnel au nombre de voix qu'elle a obtenues. Au niveau communal, il n'existe pas de seuil de 5 %, de sorte que chaque liste – quelle que soit sa force électorale – est prise en compte dans le calcul.

La répartition des sièges dans les communes de la Communauté germanophone est déterminée selon le système D'Hondt. Le même système électoral est utilisé pour les élections fédérales, régionales et communautaires.

Après la répartition des sièges, on détermine qui – c'est-à-dire quels candidats de chaque liste – obtient les sièges. Les votes de tête et les votes préférentiels jouent ici un rôle essentiel.

Les personnes qui votent en tête de liste se déclarent d'accord avec l'ordre des femmes et des hommes sur cette liste.

Le vote préférentiel donne la préférence à un candidat ou à une candidate. L'électeur ou l'électrice

peut le faire pour un, plusieurs ou même tous les candidats. Il ou elle indique ainsi donner la préférence aux candidats concernés par rapport à des concurrents de la même liste qui pourraient être en meilleure position.

Lorsque les résultats des élections sont connus, on sait qui siège au conseil communal – il s'agit d'un scrutin direct. Ce conseil a ensuite trois mois (à partir de la date de validation des élections) pour adopter un accord de majorité, qui propose le nom des bourgmestre et échevins/échevines qui forment le collège communal. En bref, le conseil communal élit le collège communal.

Quelle est la situation actuelle du conseil communal de La Calamine ?

La majorité actuelle est composée du CSP (8 sièges) et du SP (5 sièges). Dans l'opposition se trouvent le PFF (4 sièges), Ecolo (3 sièges) et Jean Ohn (1 siège, candidat indépendant).

Il y a donc 21 sièges à répartir. Le bourgmestre est Luc Frank (CSP).



Quand les travaux de transformation à la maison communale seront terminés, les séances du conseil communal se tiendra à nouveau à la salle du conseil.

UNE ÉQUIPE BIEN RÔDÉE

L'Atelier créatif de notre commune voit les choses en grand. Depuis l'embauche d'une deuxième personne, Deborah Dütz, en septembre 2023, la responsable Linda Hompesch a revu ses objectifs à la hausse. En élargissant son offre, l'atelier reçoit plus de subventions de la Communauté germanophone, ce qui signifie également du personnel supplémentaire.

Actuellement, l'Atelier créatif de La Calamine se trouve dans la catégorie de subvention no 3. En d'autres termes, pour 500 à 749 offres créatives par an, la Communauté germanophone verse 26 000 euros de subsides. Au-delà de 750 offres créatives, 10 000 euros supplémentaires viennent s'ajouter. Cette catégorie donne également droit à 2,5 équivalents temps plein (ETP), ce qui ferait 1,5 ETP de plus qu'actuellement (Linda et Deborah ont des contrats à mi-temps, ndlr). « Notre objectif est d'atteindre la catégorie 4 », explique Linda Hompesch. Le choix de la catégorie est déterminé pour trois ans sur la base de la moyenne des offres des trois dernières années d'activité.

Depuis l'embauche de Deborah Dütz, beaucoup de choses ont été rendues possibles pour l'Atelier créatif. « Deborah a de très bonnes idées pour les événements », dit Linda en louant sa collègue, qui

est aussi une amie. Toutes deux se connaissent depuis une bonne quinzaine d'années et ont fait connaissance pour la première fois lors du festival de musique « Les Ardentes » à Liège. Linda et Deborah forment une équipe bien rodée qui n'a pas eu besoin de temps d'adaptation. Les rôles sont clairement définis. « Deborah organise les événements, et je m'occupe du marketing et des aspects administratifs », explique Linda Hompesch qui, comme Deborah, occupe un poste à mi-temps à l'Atelier créatif. Linda Hompesch veut utiliser ce soutien pour développer la publicité. « Il n'y en a pas assez pour le moment », explique la graphiste de formation. Pour Deborah Dütz, il faudrait des locaux supplémentaires qui permettraient de stocker le matériel.

Deborah Dütz a apporté de nombreuses idées nouvelles et créatives et a déjà marqué l'Atelier créatif de son empreinte en si peu de temps. Elle a, par exemple, introduit l'organisation de journées d'anniversaire pour les enfants. « On y fait du bricolage et de la poterie », explique Deborah. Des Girl's Days sont également proposés. « Nous montrons comment se faire une belle coiffure ou ce à quoi il faut faire attention en se maquillant ». Des experts et expertes sont toujours présents lors de



Linda Hompesch et Deborah Dütz (à droite) forment le duo de l'Atelier créatif.



Deborah Dütz (devant, deuxième de la droite) organise les ateliers.

ces ateliers. « Nous avons près de 20 animateurs. Certains interviennent sporadiquement, d'autres plus régulièrement. Mais nous sommes toujours ouverts à de nouvelles personnes fiables, à de nouvelles impulsions, à de nouvelles idées », explique Deborah Dütz, enthousiaste. On recherche avant tout des collaborateurs et collaboratrices qui sont autonomes et indépendants.

NOUVELLES APPROCHES

De nouvelles approches, comme par exemple les afterworks organisés en juin au Park Café, les stages de graffiti avec Andrew Harper (de Liège) ou encore les enterrements de vie de jeune fille, où il ne s'agit toutefois pas de faire la fête, mais de s'initier à la couture et à la broderie pour le « grand jour ». « Ce sont toutes des idées de Deborah », explique Linda Hompesch. Comme Deborah Dütz déborde d'idées, l'objectif de classement en catégorie no 4 pourrait être rapidement atteint. « Nous sommes déjà à près de 770 ateliers par an », rapporte Linda Hompesch. Elle souhaite établir l'Atelier créatif dans la catégorie 4. « Avec plus de moyens, nous avons d'autres possibilités et pouvons faire avancer l'offre à La Calamine ».

L'offre s'adresse ici aux petits comme aux grands. Pour les petits, il y a de nombreuses animations de vacances, pour les adultes, par exemple, la

confection de calendriers de l'Avent.

Vous pouvez découvrir l'offre actuelle sur le site Internet de l'Atelier créatif : www.kreativesatelier.be. Les visiteurs du site remarqueront immédiatement que l'Atelier dispose d'un nouveau logo coloré, avec les lettres « K » et « A » au centre. « Avec ce logo, nous voulons souligner le caractère joyeux et convivial, voire diversifié, de la commune », conclut Linda Hompesch, la directrice.

PORTRAIT DEBORAH DÜTZ

- Deborah Dütz est née le 19 juin 1986 à Verviers. Ses parents, Marie-Jeanne et Ghislain, tenaient le magasin « Matratzen Bazar » dans notre commune et sont aujourd'hui propriétaires de Dodomax à Eupen.
- Deborah, qui a deux frères (Didier et Jean-Marie), a grandi à Moresnet. Elle a fréquenté l'école communale de La Calamine, l'école Maria Hilf à Gemmenich et, dans l'enseignement secondaire, l'Athénée à Welkenraedt. Après une année en tant que jeune fille au pair à Paris, Deborah a suivi une formation de designer en marketing visuel.
- Au cours de sa carrière professionnelle, elle a notamment tenu le magasin Origami à Eupen. En plus de son emploi à l'Atelier créatif, elle travaille actuellement à mi-temps pour l'entreprise familiale, Dodomax, à Eupen.

NOS PREMIÈRES PRIMAIRES

Année scolaire 2024-2025

Le 2 septembre, l'aventure de l'école primaire a commencé pour de nombreux enfants de la commune. Sur cinq pages de photos, nous vous présentons tous les élèves de première année. A tous les enfants, les parents et au corps enseignant, nous souhaitons une excellente année.

ÉCOLE
COMMUNALE
HERGENRATH



La classe 1A de l'école communale de Hergenrath, avec l'enseignante Monika Bodem

ÉCOLE
COMMUNALE
HERGENRATH



La classe 1B de l'école communale de Hergenrath, avec les enseignantes Tina Freches, Janina Kemper et Julie Schnitzler

ÉCOLE
COMMUNALE
LA CALAMINE



La classe U.S.A (degré inférieur/germanophone) de l'école communale de La Calamine, avec l'enseignante Carina Kriescher

ÉCOLE
COMMUNALE
LA CALAMINE



La classe U.S.B (degré inférieur, germanophone) de l'école communale de La Calamine, avec les enseignantes Céline Scheiff et Nadine Herné

ATHÉNÉE
CÉSAR
FRANCK



La classe 1F (francophone) à l'athénée César Franck, avec l'enseignante Nadine Rotheudt

ATHÉNÉE
CÉSAR
FRANCK



La classe 1D (germanophone) à l'athénée César Franck, avec les enseignantes Sabine Neumann, Désirée Ortman, Emily Barthel et la pédagogue spécialisée Alice Loo



ATHÉNÉE
CÉSAR
FRANCK

La classe 1D (germanophone) à l'athénée César Franck, avec les enseignant(e)s Frank Waghemens, Sandra Naranjo et la pédagogue spécialisée Alice Loo

ÉCOLE
COMMUNALE
LA CALAMINE



La classe U.S.C (Degré inférieur, germanophone) à l'école communale de La Calamine, avec l'enseignante Eva-Maria Schunck

ÉCOLE
COMMUNALE
LA CALAMINE



La classe D.I (Degré inférieur/francophone) à l'école communale de La Calamine, avec l'enseignante Aurélie Hausman

ÉCOLE
COMMUNALE
LA CALAMINE



La classe D.I (Degré inférieur/francophone) à l'école communale de La Calamine, avec l'enseignante Maëlle Doutrepoint

LES SERVICES EN UN COUP D'OEIL

Nos services à la maison communale sont accessibles uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et le jeudi de 15h à 18h.

Les rendez-vous peuvent être pris comme suit : par mail à l'adresse verwaltung@kelmis.be; par téléphone, voir la liste ci-dessous et en ligne, sous www.termin.kelmis.be.

Pendant cette période, les demandes telles que vignettes de déchets, sacs poubelles, composition de ménage, attestations de domicile, etc. peuvent également être traitées sans rendez-vous par notre accueil, dans la mesure des disponibilités. Pour des demandes plus spécifiques, l'accueil peut également prendre rendez-vous directement sur place.

Sur conseil de la police, la porte d'entrée reste fermée pour des raisons de sécurité. Pour accéder à la maison communale, veuillez actionner la sonnette portant l'inscription Commune de La Calamine, qui se trouve à gauche de la porte d'entrée.

Nos services sont joignables par téléphone du lundi au mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h, le jeudi de 9h à 12h30 et de 15h à 18h, ainsi que le vendredi de 9h à 12h30 :

- Population : 087/63 98 04
- Finances : 087/63 98 07
- Permis de conduire : 087/63 98 06
- Marchés publics : 087/63 98 12
- Personnel : 087/63 98 02
- État civil : 087/63 98 03
- Secrétariat : 087/63 98 01
- Nationalités : 087/63 98 05
- Urbanisme/énergie : 087/63 98 08
- Eau potable (service clientèle) : 087/63 98 10
- Environnement : 087/63 98 37

Les institutions suivantes de la commune sont également joignables directement par téléphone :

- dépôt communal au 087/65 91 41 du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 15h30 et le vendredi jusqu'à 12h
- C.P.A.S. au 087/63 99 60 du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h et le vendredi de 8h30 à 12h
- Office du tourisme au 087/65 98 43 du mardi au vendredi 9h à 12h30, le samedi de 9 à 12h30 et en juillet et août aussi le dimanche

Vous trouvez les autres services sur notre site web:

www.kelmis.be



UNE AFFAIRE DE FEMMES

La bijouterie Schyns a une longue histoire dans notre commune. Cette bijouterie familiale de tradition existe depuis 1954 et est installée depuis 2014 au numéro 7 de la rue de l'Église. À l'occasion de son 70e anniversaire, nous avons jeté un coup d'œil dans les coulisses d'un métier passionnant.

Le magasin est géré par trois femmes : Claudine Schyns, la mère, Nathalie Ahn, la fille, et son amie Sandra Rogister. Toutes trois sont propriétaires à parts égales d'une société nouvellement créée.

Nathalie Ahn est infirmière de formation. Après avoir terminé ses études à Verviers, elle a travaillé pendant 13 ans au centre de soins Saint-Joseph à Moresnet avant de décider de changer de cap pour des raisons personnelles. Cette femme de 43 ans vit dans la région avec son mari et ses deux enfants, tout comme ses partenaires de travail – sa mère et son amie Sandra. « Le fait que nous soyons trois facilite le travail », rapporte Nathalie Ahn. Les rôles sont clairement définis. « Sandra est responsable du domaine administratif avec la comptabilité. Ma mère s'occupe de la réparation des bijoux et moi, de la gestion des stocks et du site web avec la boutique en ligne ». Il va de soi que toutes trois sont également actives dans la vente.

La bijouterie Schyns marche comme sur des roulettes. Présente sur Facebook et Instagram, elle dispose également d'un site web bien entretenu avec une boutique en ligne intégrée. « Dans la boutique en ligne, nous avons bien sûr beaucoup de clients qui viennent de loin », explique Nathalie Ahn. « Par exemple de Namur ou de France. En revanche, la clientèle de la commune ou des environs utilise la boutique en ligne comme un catalogue où l'on peut voir les produits en toute tranquillité. »

La boutique de la rue de l'Église, inscrite dans la tradition, conserve un art, lui bien plus ancestral : le travail de l'or. « Nous pouvons transformer un vieux bracelet en or en un autre bijou », explique Sandra Rogister. « Nous achetons également de l'or. Bien que des règles strictes doivent être respectées à cet égard. Les vendeurs doivent présenter une pièce d'identité, par exemple ».

Si la clientèle de la bijouterie est large, elle se démarque toutefois par une caractéristique qui ne surprendra personne : « Comme nous sommes dans un village, nous avons affaire à une clientèle familiale », expliquent Nathalie Ahn et Sandra Rogister. « Si la grand-mère était notre cliente, la mère le sera aussi et ainsi de suite. C'est comme



Les gérantes de la bijouterie: Nathalie et Claudine Ahn ainsi que Sandra Rogister (de gauche à droite)



La bijouterie propose des marques mondialement connues comme Ice Watch, Festina, Bering, Guess, Ti Sento et Orage.

ça que ça se passe, de génération en génération ». Indépendamment d'une clientèle très fidèle, la bijouterie Schyns surfe depuis quelques années sur une véritable vague de succès. « Cela a commencé pendant la crise du coronavirus », estime Nathalie Ahn. « Pour nous, en tant que magasin, cette période a donné l'impression que les gens voulaient se la couler douce. Au lieu de mettre de l'argent de côté, ils l'ont dépensé et ont soutenu des magasins locaux, comme le nôtre ».

Mais qu'est-ce qui se vend le mieux à la bijouterie Schyns ? « Très clairement, les boucles d'oreilles et les montres », s'exclament Sandra Rogister et Nathalie Ahn d'une même voix. « Nous proposons de la qualité. Par exemple, des bijoux plaqués argent,

ou en or 9 ou 18 carats. Vous ne trouverez pas de produits en nickel chez nous ». La bijouterie propose des marques mondialement connues comme Ice Watch, Festina, Bering, Guess, Ti Sento et Orage. « Nous travaillons avec des marques qui proposent le même prix partout. C'est très important pour nous ». On cherchera en vain Rolex ou d'autres marques tout aussi chères. « Cela ne nous correspondrait pas non plus, ni à la clientèle locale ».

Contact : Bijouterie Schyns, rue de l'Église 7, 4720 La Calamine

Courrier électronique : info@bijouterieschyns.be

Téléphone : 087 33 67 47

Site web (avec les heures d'ouverture):

www.bijouterie-schyns.be

1954 - 2024: LA LONGUE HISTOIRE DE LA BIJOUTERIE SCHYNS

- En 1954, André Schyns et son épouse Marie Lelotte fondent la bijouterie Schyns dans la rue de l'Église. Six ans plus tard, ils déménagent pour la première fois dans la rue de la Chapelle, où la bijouterie est restée jusqu'en 2013.
- En raison de leur succès, André et Marie Schyns font appel à l'une de leurs filles en 1976. Claudine, qui a appris le métier de bijoutier et d'horloger auprès de son père André, vient seconder ses parents dans la boutique.
- En 1995, la deuxième fille des époux Schyns rejoint l'équipe. Brigitte assure ainsi la gestion et la comptabilité de l'entreprise florissante.
- En 2003, la Bijouterie Schyns est rénovée à grands frais afin de lui donner une seconde jeunesse et de permettre l'accueil d'une clientèle toujours plus nombreuse.
- Après le décès d'André et de Marie Schyns-Lelotte en 2013, leurs deux filles Brigitte et Claudine décident de poursuivre l'activité et de s'entourer d'une nouvelle génération issue de la famille Schyns. Nathalie, la fille de Claudine, rejoint l'équipe de la bijouterie.
- La nouvelle équipe décide de faire revenir la bijouterie dans la rue où elle avait été fondée 60 ans plus tôt. Le nouveau magasin est installé au 7 de la rue de l'Église et inauguré le 18 avril 2014. Cette année, la bijouterie fête ses dix ans d'existence à sa nouvelle adresse.

LE CLASSIQUE DES FESTIVITÉS DE RUE



Une photo de l'édition 2024: Le 16 août 2025, les festivités de la rue du Driesch en seront à leur 41e édition.

Les festivités de la rue du Driesch sont une institution dans notre commune. Le samedi 17 août dernier, l'événement a eu lieu pour la 40e fois. Près de 130 personnes, petits et grands, ont célébré un nouveau temps fort dans l'histoire des plus anciennes festivités de rue de La Calamine.

L'idée d'organiser des festivités dans la rue du Driesch est née lors d'une soirée Tupperware il y a près de 40 ans. L'objectif était simple : que les gens se réunissent régulièrement dans le quartier. Quarante ans plus tard, la fête est devenue incontournable dans la vie des habitants. « La recette de notre succès réside dans le fait que nous n'avons pas changé grand-chose à nos festivités », explique l'équipe organisatrice. Seuls les habitants et habitantes de la rue ou leurs enfants sont invités, même s'ils vivent désormais ailleurs.

La rencontre est toujours organisée le samedi suivant le 15 août. « Parce que la plupart des gens sont alors rentrés de vacances », expliquent les responsables. Les invités sont accueillis sous une tente avec des salades fraîchement préparées par le voisinage, un délicieux barbecue et des boissons. Le

tout à des prix très abordables. Pour les enfants, il y a des ateliers de maquillage, des danses et, bien sûr, un château gonflable.

DANS LA BONNE HUMEUR

« Le dimanche, on prend le petit déjeuner le matin et on démonte ensuite tout ensemble dans la joie et la bonne humeur. » Ainsi, lors des festivités qui durent deux jours, les membres plus méritants sont honorés. Chaque année, un nouveau thème est choisi. « Au fil des années, la fête a permis de créer une grande cohésion au sein des habitants de la rue », soulignent les organisateurs. Les recettes respectives (les consommations plus la cotisation par foyer) permettent de financer les festivités de l'année suivante. Parallèlement, le comité des fêtes rend hommage à celles et ceux qui célèbrent leurs noces d'or ou leur 80e anniversaire en décorant leurs maisons.

Le 16 août 2025, les festivités de la rue du Driesch en seront à leur 41e édition. D'ici là, une fête de Noël sera organisée en décembre avec des stands, de la soupe aux pois et du vin chaud.